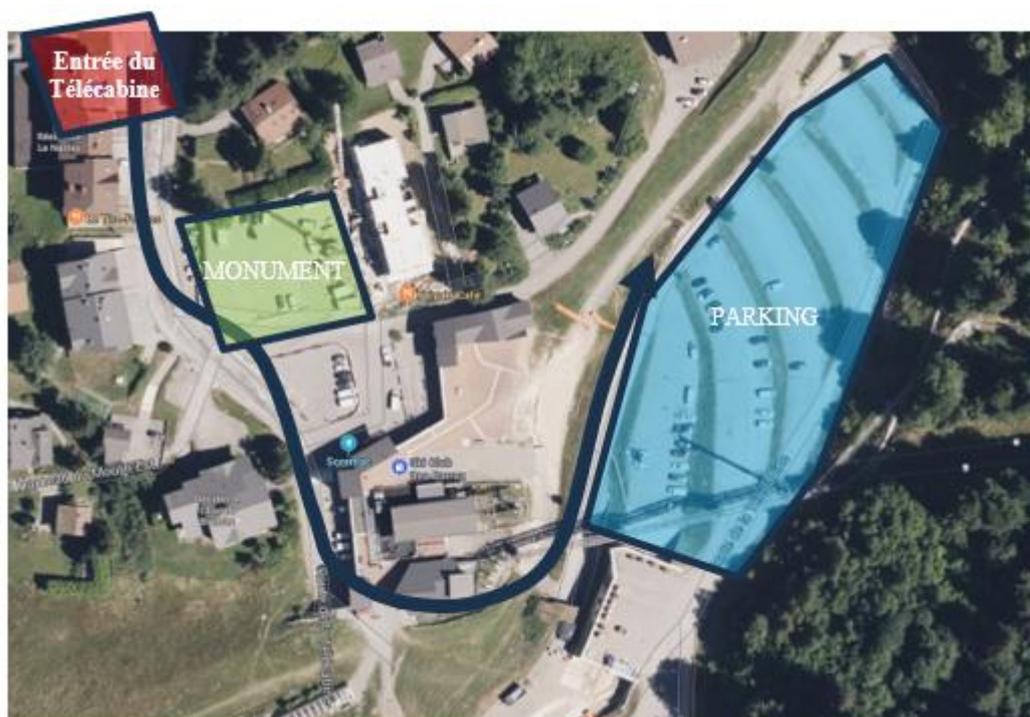


**23/08** : sortie montagne, organisé par le comité Animation - Sport - Culture – Voyages avec le soutien de l'UNC Arâches-La-Frasse-Flaine

- Inscriptions (obligatoires pour l'assurance, la réservation des télécabines remontées mécaniques et le repas) auprès des présidents des associations UNC locales, qui doivent adresser leur liste à l'UNC 74 pour le 11 août 2025 au plus tard (noms, prénoms, âges, n° de circuit pour les marcheurs). Ouvert au adhérents, familles, amis
- Rendez-vous à 9 h aux télécabines de la Kédeuze (route de la télécabine – Les Carroz- 74300 ARACHES la FRASSE (voir plan ci-dessous)).**



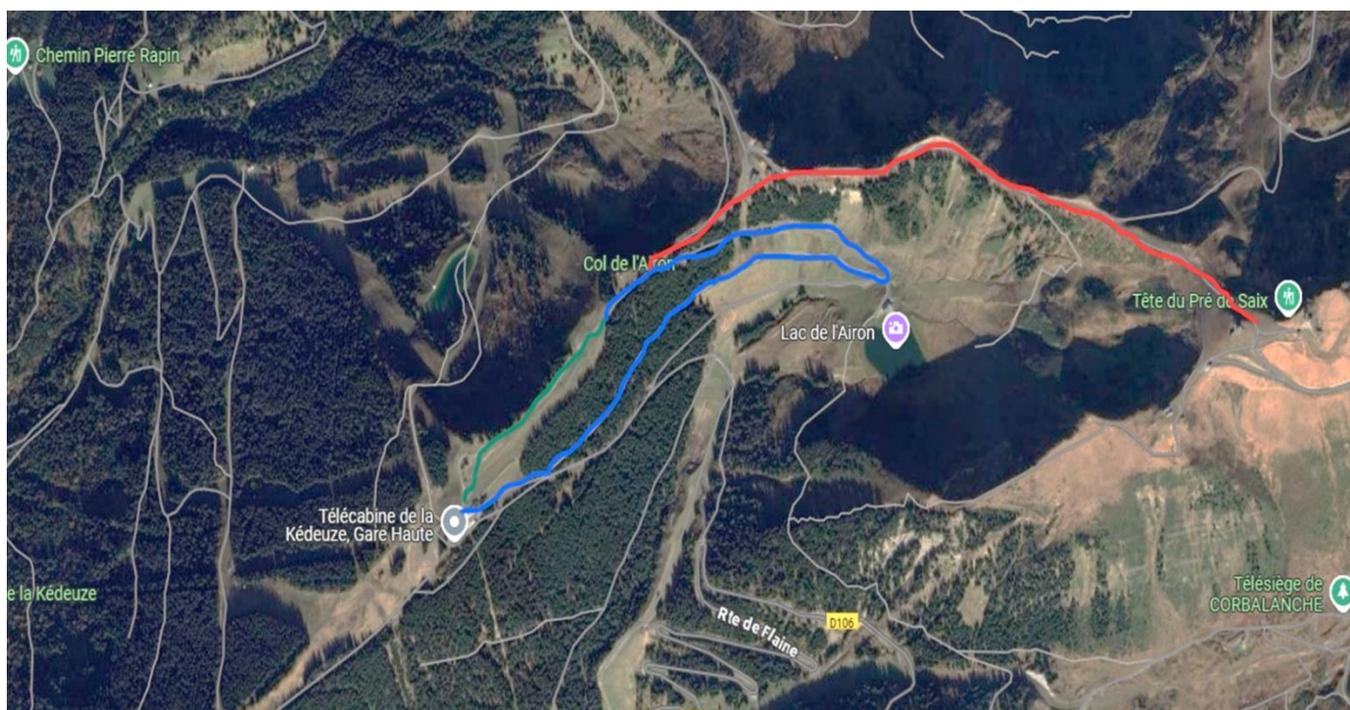
- Café d'accueil à l'arrivée sur la place devant le monument Paul Benest (stèle) proche des télécabines (voir plan ci dessus).
- Rassemblement à la stèle Paul Benest avant le départ, dépôt de gerbe, Marseillaise.
- Bouteille d'eau et forfait pour la remontée mécanique remis après le mot d'accueil et avant la montée.
- Accès aux circuits par télécabine, gratuit pour les inscrits.
- Parcours proposés, départ à 10 heures :

**Parcours 1 / VERT** « le déco de parapente » pour les accompagnateurs ou petits marcheurs pour patienter tranquillement sur 1,2 km - environ 15 minutes. Montée en pente douce (60 m de dénivellée) sur la piste de ski débutant « Coin-Coin » jusqu'au décollage de parapente, offrant une magnifique vue panoramique sur la vallée de l'Arve, le Môle, le pic du Marcellly, et même jusqu'au Jura

**Parcours 2 / BLEU** « boucle de l'Airon » - marche sur 3,3 km - environ 1 h, (100 m de dénivellée) - Même départ que le parcours vert avec la vue panoramique du « déco de parapente ». La suite du parcours vous fait continuer jusqu'à l'alpage et au lac de l'Airon pour vous faire profiter d'un écrin de bonheur où vous pourrez admirer les 4 têtes, la pointe percée et la pointe d'Areu au doux son des cloches des vaches

**Parcours 3 / ROUGE** « Tête du pré des Saix » - marche pour 6 km - environ 1 h 15 (350 m de dénivellée) - Même départ que le parcours vert avec la vue panoramique du « déco de

parapente ». Continuer votre chemin sur l'arête d'où vous dominerez la vallée du Giffre, l'Arve et la combe de l'Airon jusqu'au sommet où vous serez à la croisée des chemins du Grand Massif avec vue sur le Mont-Blanc.



- Ne pas oublier : chapeaux et casquettes, vêtements de pluie, bonnes chaussures.
- Comme d'habitude, covoiturage recommandé.
- Non marcheurs attendus jusqu'à 11 heures dernier délai au départ des télécabines (gratuits également sous réserve d'être inscrit) afin d'arriver au restaurant pour 12 heures
- Repas du midi : contrairement aux autres années ? pas de pique-nique tiré des sacs mais repas froid au restaurant « le K » -*exceptionnellement ouvert pour nous*- 20 € par personnes : fontaine de punch, citronnade et thé glacé maison, 1 verre de vin par personne (rouge-rosé ou blanc), buffet froid avec salades diverses, charcuteries, fromage, buffet de dessert (3 mignardises par personne).
- Annulation en cas de prévision de grand mauvais temps prévu avant le 19/08/25**

#### Réunions de secteurs : présidents notez la date !

- 04/10** mat. : secteur Annecy, à Annecy
- 18/10** mat. : secteur. Thonon-les-Bains, à St-Paul-en-Chablais
- 15/11** mat. : secteur Bonneville, à Bonneville
- 25/10** a.m. : secteur Saint-Julien-en-Genevois, à Saint-Julien-en-Genevois

**24/01/2026** : vœux de l'UNC 74 – Espace rencontre Annecy le Vieux

**18/04/2026** : assemblée générale de l'UNC 74 – La Balme de Sillingy